

UDC 811.133.1'0

L'ASPECT DIACHRONIQUE DE LA NEGATION EN FRANCAIS

Vysotska R.R.

L'Université nationale polytechnique de Lviv

Le travail présenté est consacré à la question du développement historique des constructions négatives en français. Une attention particulière est portée sur l'évolution de l'utilisation des mots négatifs. L'analyse détaillée des sources théoriques et des dictionnaires est menée. L'attention est portée sur la comparaison de l'utilisation de la négation dans la langue contemporaine. Nous avons présenté des exemples de la négation de l'ancien français.

Mots-clés: négation, aspect historique, rôle syntaxique, transformation linguistique, synchronie.

La définition du problème. Cet article porte sur l'évolution de la réalisation syntaxique de la négation en français entre les XVI^e et XIX^e siècles, telles qu'elle est consignée par les grammaires et les dictionnaires publiés pendant cette période. Plus spécifiquement, nous avons choisi de nous intéresser aux constructions dans lesquelles entraient les termes *aucun*, *personne* et *rien*. Ainsi que, nous avons voulu voir si ces constructions pouvaient être utilisées avec le marqueur négatif *pas*, sans induire une interprétation de double négation, comme c'est le cas notamment en français québécois non standard.

Notre objectif de recherche est de retracer l'évolution de l'utilisation des mots *aucun*, *personne* et *rien* en français en structures négatives tout en montrant l'ensemble de leurs possibilités d'emploi. La majorité des études de corpus portant sur l'évolution de la négation en français se basent sur les sources provenant des textes littéraires, juridiques ou épistolaires ce qui présente l'**actualité du travail**.

L'intérêt scientifique. Cet article présente un intérêt particulier puisque, pour réaliser notre étude, nous nous pencherons plutôt sur ce que prescrivaient et consignaient les ouvrages de référence que sont les grammaires et dictionnaires parus entre les XVI^e et XIX^e siècles. Nous nous intéressons donc à la représentation de la langue que se faisaient les grammairiens et les lexicographes de cette époque.

Le matériel de base. Nous avons décidé de diviser notre travail en deux parties. Dans la première partie, nous présenterons d'abord le sujet de cet article. Puis, nous exposerons les objectifs de recherche que nous avons poursuivis lors de cette étude.

La deuxième partie est consacrée à la négation en français. Nous dresserons d'abord un portrait de l'histoire de la négation en français. Ensuite, nous exposerons une description de la négation en français contemporain. Enfin, nous présenterons quelques analyses de la négation en français contemporain.

L'évolution de la négation en français est un sujet assez vaste que nous avons décidé de restreindre dans le cadre de cette étude à l'évolution de l'utilisation de certains termes entrant dans les constructions négatives [1, p. 106]. Le point de départ de cet article est la constatation de la présence, dans certaines variétés de français, comme le français québécois, des constructions dans lesquelles entrent à la fois des indéfinis négatifs (comme *aucun*, *personne* et *rien*) et le marqueur négatif *pas*,

sans induire une interprétation de double négation. Des exemples de ces constructions en français québécois sont présentés ci-dessous: *J'en ai pas vu aucun. Je connais pas personne. Je vois pas rien.*

Fournier soutient que ce type de constructions est assez fréquent chez les auteurs classiques. Elle en fournit d'ailleurs plusieurs exemples tirés de textes du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle. Quelques-uns de ces exemples sont présentés ci-dessous: *Il n'y resta pas aucun vestige que cette ville eût jamais été. Je ne veux point ôter à personne l'espérance de les vaincre.*

L'objectif de cet article est de retracer l'évolution des constructions négatives contenant les mots *aucun*, *personne* et *rien*. Ces trois mots ont en commun le fait d'avoir véhiculé d'abord une valeur affirmative pour ensuite glisser dans une valeur négative. Nous tenterons de répondre aux questions suivantes:

– à partir de quand les mots *aucun*, *personne* et *rien* peuvent-ils apparaître dans les constructions négatives ?

– ces constructions négatives ont-elles pu utiliser le marqueur *pas* à une certaine époque ?

– l'emploi du marqueur *pas* avec les mots *aucun*, *personne* et *rien* appartient-ils à un registre de langue spécifique ?

Le système de la négation en français comprend deux dimensions: une dimension sémantique et une dimension syntaxique. D'un côté, il est possible d'exprimer une idée de négation à l'aide de particules de négation sémantique, comme les préfixes (*in*, *dé*-...) ou des items lexicaux (*faux*, *erroné*, *nier*...), tout en conservant une forme de phrase positive [4, p. 250]: *Ce décor est d'une inimaginable beauté. Il faudra démonter ce meuble afin de bien le réparer. Il est faux de dire que ce film est mal réalisé. Cette affirmation est erronée. Le suspect a nié tout ce dont l'accusait.*

De l'autre côté, les éléments faisant partie du système syntaxique de la négation permettent de former une phrase négative. Ce sont, les éléments suivants: *ne... pas/point*, *jamais*, *plus*, *guère*, *aucunement*, *nulle part*; les pronoms indéfinis *aucun*, *nul*, *personne*, *rien*; les déterminants indéfinis *aucun*, *nul* [3, p. 558].

Dans la section où il s'agit de l'histoire de la négation en français, nous présenterons d'abord la théorie du cycle de la négation. Ensuite, nous traiterons de l'évolution de la négation en français depuis ses origines indo-européennes.

Jespersen soutient que la négation évoluerait selon un cycle que l'on peut retrouver dans plusieurs

languages. L'évolution de la négation en français est généralement analysée à l'aide de trois grandes étapes [10, p. 205]. D'abord, la négation s'exprime à l'aide du marqueur préverbal *ne* seul. Afin d'illustrer cette étape, Larrivée et Rowlett utilisent l'exemple tiré de l'ancien français: *Jeo ne dis*. Ensuite, à l'époque du français classique, selon Larrivée et Rowlett, la négation s'exprime à l'aide du marqueur préverbal *ne* et d'un élément postverbal (*je ne dis pas*). Enfin, en français oral moderne, on observe la chute du marqueur préverbal *ne*, et la négation s'exprime à l'aide de l'élément postverbal seul (*je dis pas*). En fait, on observe cette chute du *ne* depuis le XVIIe siècle. En effet, bien qu'elle ait été plutôt rare à cette époque, la chute de *ne* s'est développée plus largement au cours des siècles suivants [9, p. 114].

Selon van der Auwera, cette évolution peut aussi être représentée à l'aide de quatre ou de cinq étapes [10, p. 214]. L'évolution en quatre étapes peut être présentée de deux façons, selon les auteurs. Pour certains auteurs cités par van der Auwera, elle se détaille ainsi: à la première étape, la négation est exprimée par l'ancêtre accentué de *ne*, c'est-à-dire *non*. A la deuxième étape, la négation est exprimée à l'aide de *ne* seul. A la troisième étape, la négation est exprimée à l'aide des deux marqueurs négatifs *ne* et *pas*. Enfin, à la dernière étape, la négation est exprimée à l'aide de *pas* seul. Pour d'autres auteurs cités par van der Auwera, l'évolution de la négation se présente plutôt ainsi: à la première étape, la négation s'exprime à l'aide de *ne* seul. A la deuxième étape, la négation s'exprime à l'aide de *ne* et *pas*, qui n'était pas encore négatif. A la troisième étape, la négation s'exprime à l'aide de *ne* et *pas*, maintenant négatif. Enfin, à la dernière étape, on observe la chute du *ne*, et la négation s'exprime à l'aide de *pas* seul.

Pour ce qui est de l'évolution en cinq étapes, selon van der Auwera, elle est présentée sensiblement de la même façon que l'évolution en trois étapes, mais inclut des étapes distinctes où sont présentés explicitement les passages de transition entre *ne* et *ne... pas*, où *pas* est facultatif pour exprimer la négation, et entre *ne... pas* et *pas*, où *ne* est facultatif pour exprimer la négation. Cette évolution se présente donc ainsi: à la première étape, la négation s'exprime à l'aide de *ne* seul. A la deuxième étape, la négation est exprimée à l'aide de *ne* et, facultativement, de *pas*. A la troisième étape, la négation s'exprime à l'aide de deux marqueurs négatifs *ne* et *pas*. A la quatrième étape, la négation est exprimée à l'aide de *pas* et, facultativement, de *ne*. Enfin, à la dernière étape, la négation s'exprime à l'aide de *pas* seul [11, p. 145].

De son côté, Ashby inclut certains éléments de datation dans sa description de l'évolution de la négation en français [3, p. 626]. Il présente une évolution en cinq étapes. Durant la première étape, en latin classique, la négation s'exprime à l'aide de *non*. A la deuxième étape, en ancien et moyen français, la négation est exprimée à l'aide de *ne* et, facultativement, de *pas* ou d'autres mots positifs exprimant de petites quantités servant à renforcer la négation. A la troisième étape, en français classique, la négation s'exprime à l'aide de deux marqueurs négatifs *ne* et *pas*. A la quatrième étape, la négation est exprimée à l'aide de *pas* et, facultativement,

de *ne*. Enfin, à la dernière étape, en ce que Ashby présente comme le «français futur», la négation s'exprime à l'aide de *pas* seul. Pour décrire l'évolution de la négation en français, on peut remonter jusqu'à l'indo-européen, qui exprimait la négation à l'aide d'une seule négation, *ne*. «Cette négation indo-européenne a presque disparu en latin classique au profit d'un amalgame, *non*» [13, p. 110], issu de *ne-oenum*, qui signifie «pas une chose». Dans cette expression, *oenum* est un numéral neutre qui joue le rôle d'un renforcement positif de la négation.

Par la suite, *non* a perdu sa consonne finale devant consonne, devenant *no* ou *ne* [1, p. 106]. On le retrouve au Xe siècle sous la forme *ne*, comme présenté ci-dessous: «*Et ne doleiet tant de lur salut*» (fragments de Valencienn es sur Jonas, 950, in TLFi). «*Il ne s' affligeait pas tant de leur salut*».

En ancien français classique (1150-1300), il y a coexistence de *non*, forme pleine, et de *ne*, forme atone [14, p. 598]. La forme *non*, élément tonique, est utilisée dans les phrases où il y a ellipse du verbe, comme on peut le voir ci-dessous: «*Ne set nus hauz hom Qui foi li porte ne qui non*» (*La chaste/aine de Vergi*, milieu du XIIIe siècle). Nul puissant ne sait qui lui est fidèle et qui ne l'est pas» [14, p. 598].

La forme *non* est également employée devant les verbes *estre*, *avoir*, *valoir*, *pouvoir*, et devant les verbes à des modes non personnels [14, p. 598].

Toutefois, «dès le XIe siècle (1050), le simple *ne* [...] a été senti comme trop faible pour exprimer la négation». En effet, il s'agit d'un clitique, qui s'élide devant les verbes qui commencent par une voyelle. De plus, il n'a pas d'autonomie prosodique ni syntaxique [11, p. 198].

Ainsi, pour donner plus de force à la négation, certains éléments ont été ajoutés à *ne*. Ces éléments sont soit des noms n'ayant pas de valeur négative propre et exprimant une quantité minimale voire des «mots [noms] pittoresques, suggérant l'idée d'une très faible valeur» [14, p. 598] soit des indéfinis.

Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, la particule de négation *pas* apparaît en français au XIe siècle et est issue du substantif *pas* [7, p. 308]. Au départ, *pas* est utilisé pour renforcer la négation dans le contexte de la marche, comme dans *Je ne marche pas* («je ne fais même pas un pas»). Par la suite, cet emploi de *pas* s'est étendu aux verbes exprimant le mouvement en général. Dès le XVIe siècle, *pas* supplante ses concurrents et devient «la particule de négation la plus usuelle» [7, p. 398].

Nous désignons par le terme «indéfini» les quantificateurs qui désignent une quantité nulle [2, p. 506] comme *aucun*, *nul*, *personne*, *rien*. Dès l'ancien français, la négation *ne* s'est vue renforcée par l'ajout d'indéfinis, aussi appelés semi-négations [13, p. 398]. Dans les paragraphes suivants, nous présenterons l'évolution des indéfinis *aucun*, *personne* et *rien*. Nous nous limiterons à leur description, puisque ce sont principalement ces indéfinis qui entrent dans les constructions de concordance négative en français contemporain.

Évolution de aucun

Le mot *aucun* apparaît dans la langue française à la fin du Xe siècle sous la forme *alcun* [5, p. 39]. Ce mot proviendrait du latin tardif *alicunus*, lui-même de *aliquis* «quelqu'un» et de *unus* «un» [5, p. 49]. En ancien français, *aucun* conserve sa valeur positive

et signifie «quelque, quelqu'un». Selon Rey et Tomi, *aucun* est employé dans des phrases négatives et prend alors un sens négatif dès le XI^e siècle. Cependant, selon Hasenohr [5, p. 49] «*aucun* n'est jamais négatif» en ancien français. Buridant affirme que «dans la presque totalité des oeuvres littéraires [de l'ancien français], *aucun* n'apparaît pas dans des phrases négatives; il n'apparaît avec *ne* que dans des acceptions nettement positives» [5, p. 50].

Évolution de *personne*

Tout d'abord, il est important de mentionner le fait que la plupart des informations récoltées lors de nos recherches sur l'évolution de *personne* avaient trait au nom et non au pronom. Étant donné que cette étude ne s'intéresse pas au nom *personne*, nous n'avons retenu que les informations concernant le pronom *personne*. C'est ce qui explique le peu d'informations présentées dans le paragraphe suivant. Le pronom indéfini *personne*, «est issu par spécialisation du substantif *personne*» [8, p. 139]. À l'origine, *personne* a une valeur positive et signifie «un être humain quelconque». Ce mot conserve cette valeur dans les phrases hypothétiques jusqu'au XVI^e siècle et même dans les phrases négatives jusqu'au XV^e siècle. Employé avec *ne* dans des phrases négatives, *personne* acquiert, à la fin du XIII^e siècle, la valeur négative de «nul, aucune personne» [8, p. 140].

Évolution de *rien*

L'indéfini *rien* apparaît dans la langue française à la fin du X^e siècle sous la forme *ren*. Il prend la forme *rien* vers le XI^e siècle. Ce mot est issu du latin *rem*, qui signifie «le bien, la possession, la propriété». En ancien français, il prend originellement la signification vague et générale de «chose». Employé comme pronom indéfini, *rien* signifie «quelque chose, quoi que ce soit», et il est utilisé «chaque fois que le contexte n'est pas pleinement affirmatif» [14, p. 339].

Pour sa part, Brunot, admettant que la règle de négation proposée par Maupas voulant que la particule *pas* soit omise devant un terme exprimant déjà la négation s'impose assez rapidement au XVII^e siècle avec des mots nettement négatifs comme *jamais*, précise par contre qu'avec «les autres mots complétifs, l'usage fut plus longtemps hésitant» [11, p. 139]. On retrouve donc beaucoup d'exemples où ces mots porteurs de négation sont employés dans des constructions avec *ne ... pas*. «*Ces mots [...] ne font pas double emploi avec pas, parce que ou bien ils sont seulement en train de devenir négatifs, ou bien ils ne le sont plus qu'à moitié. De toute façon, la valeur négative n'y est pas assez nette pour empêcher d'employer la négation complète*» [11, p. 150].

Le pronom *rien* a longtemps eu une valeur positive (en parallèle avec la valeur négative), au sens de «chose», et a acquis une valeur négative au contact de la particule de négation *ne*. Le Bidois et Le Bidois relèvent le fait que «cette valeur positive inhérente au mot *rien* est si forte que pour la faire oublier tel écrivain, au XVII^e siècle encore, a recours à la négation *ne ... pas*. De plus, ils ajoutent que la particule *pas*, venant redoubler la négation dans de telles constructions, s'employait surtout avec le pronom *rien*, qui avait conservé une partie de sa valeur positive. Nyrop abonde en ce sens en soutenant que la particule *pas* «s'employait surtout avec *rien* qui avait gardé quelque chose de sa valeur primitive» [5, p. 39]. À ce sujet, il cite aussi les exemples des *Plaideurs* de Racine et du *Bourgeois gentilhomme* de Molière. Il mentionne également la présence de structures semblables chez La Fontaine et La Bruyère. Wagner et Pinchon sont aussi de cet avis et ajoutent que le pronom indéfini *personne* pouvait également entrer dans ce genre de construction (avec un adverbe double de négation, comme *ne ... pas*) en français classique [14, p. 558].

Il est important de préciser ici le fait que les auteurs modernes s'entendent tous pour dire que la norme du français est en train de se modifier à l'époque du français classique. En effet, même si certains grammairiens du XVII^e siècle condamnent l'usage de *rien*, *personne*, *aucun* dans des constructions avec *ne ... pas*, le nombre assez important d'exemples tirés de textes de cette époque illustre l'interprétation saillante encore présente. À ce sujet, Fournier soutient que «la vitalité de l'emploi de *personne*, *rien*, *aucun* en atmosphère forclusive et notamment en corrélation avec *ne ... pas* amène [...] à conclure à une discordance entre l'usage et le diagnostique grammatical à la fois partiel et partiel» [7, p. 239].

Pour conclure, nous pouvons dire que la négation verbale à deux termes telle qu'on la connaît en français contemporain est le produit d'une longue évolution. En effet, la négation s'est d'abord exprimée à l'aide du marqueur préverbal *ne*. Ensuite, la négation s'est renforcée avec l'ajout d'un élément postverbal non négatif indéfini ou représentant une petite quantité, tel que *pas*, *point*, *mie*, *brin*, *goutte*, *aucun*, *personne*, *rien*, etc. La négation était donc portée originellement uniquement par la particule *ne*, les éléments l'accompagnant dans les phrases négatives étant au départ de valeur positive [4, p. 39]. Ce n'est qu'au fil du temps, à force de se retrouver dans des phrases négatives, que ces mots ont revêtu une coloration négative. Ces éléments sont devenus ainsi proprement négatifs, comme on peut le voir aujourd'hui en français contemporain.

Liste des ouvrages consultés:

1. Arnauld A. Grammaire générale et raisonnée / A. Arnauld. – Paris: Pierre Le Petit, 1960. – 147 pp.
2. Arrivé M, Galmiche M. La grammaire d'aujourd'hui / M. Arrivé, M. Galmiche. – Paris: Flammarion, 1986. – 719 pp.
3. Ashby W.J. «The Loss of the Negative Particle *ne* in French: A Syntactic Change in Progress» / W.J. Ashby. Language, vol. 57, № 3, 1995. – 687 pp.
4. Bauche H. Le langage populaire / H. Bauche. – Paris: Payot, 1920. – 288 pp.
5. Chevalier J.-C. Histoire de la grammaire française / J.-C. Chevalier. – Paris: Presses Universitaires de France, 1996. – 127 pp.
6. Dauzat A. Tableau de la langue française / A. Dauzat. – P.: Petite bibliothèque Payot, 1967. – 360 pp.
7. Fournier N. Grammaire du français classique / N. Fournier. – Paris: Belin, 1996. – 446 pp.
8. Gaatone D. Étude descriptive du système de la négation en français contemporain / D. Gaatone. – Genève: Droz, 1971. – 237 pp.

9. Hasenohr G. Introduction à l'ancien français / G. Hasenohr. – Paris: SEDES, 1990. – 174 p.
10. Heldner C. La portée de la négation. Examen de quelques facteurs sémantiques et textuels pertinents à sa détermination dans les énoncés authentiques / C. Heldner. – Stockholm, 1981. – 360 pp.
11. Larrivée P. «The pragmatic motifs of the Jespersen cycle: Default, activation, and the history of negation in French» / P. Larrivée. – Lingua, vol. 120, № 9, 2010. – 258 pp.
12. Melis L. Le français parlé et le français écrit, une opposition à géométrie variable / L. Melis. – Romanesque 25/3, 2000. – 226 pp.
13. Muller C. La négation en français / C. Muller. – Genève: Librairie Droz S.A., 1991. – 470 pp.
14. Wagner R.L., Pinchon J. Grammaire du français classique et moderne / R.L. Wagner, J. Pinchon. – Paris: Hachette, 1991. – 687 p.

Висоцька Р.Р.

Національний університет «Львівська політехніка»

ДИАХРОННИЙ АСПЕКТ ЗАПЕРЕЧЕННЯ У ФРАНЦУЗЬКІЙ МОВІ

Анотація

подана робота присвячена питанню історичного розвитку заперечувальних конструкцій у французькій мові. Особливу увагу звернено на еволюцію вживання заперечувальних слів. Проведено детальний аналіз теоретичних джерел та словників. Акцентується увага на порівнянні вживання негачії у сучасній розмовній мові. Представлено приклади заперечення зі старофранцузької мови.

Ключові слова: заперечення, історичний аспект, синтаксична роль, мовні трансформації, синхронія.

Высоцкая Р.Р.

Национальный университет «Львовская политехника»

ДИАХРОННЫЙ АСПЕКТ ОТРИЦАНИЯ ВО ФРАНЦУЗСКОМ ЯЗЫКЕ

Аннотация

представленная работа посвящена вопросу исторического развития отрицательных конструкций во французском языке. Особое внимание обращено на эволюцию употребления отрицательных слов. Проведен детальный анализ теоретических источников и словарей. Акцентируется внимание на сравнении употребления негации в современной разговорной речи. Представлены примеры отрицания со старофранцузского языка.

Ключевые слова: отрицание, исторический аспект, синтаксическая роль, языковые трансформации, синхрония.

Vysotska R.R.

Lviv Polytechnic National University

DIACHRONIC ASPECT OF NEGATION IN FRENCH

Summary

The presented work is devoted to the issue of historical development of negation's structures in French. Special attention is paid to the evolution of the use of negation's words. The detailed analysis of theoretical sources and dictionaries is done. Particular attention is focused on comparing the use of negation in modern colloquial language. Examples of negation from Old French language are also presented.

Keywords: negation, historical aspect, syntactic role, linguistic transformation, synchrony.